

Syndicat Banques et Assurances

Monsieur Jean-Claude Juncker
Premier Ministre
Ministère d'État
4, rue de la Congrégation
L-1352 Luxembourg

Monsieur le Premier Ministre,

La **section OGBL – BGL BNP Paribas** a pris acte de la décision du gouvernement de vouloir, le cas échéant, vendre la participation que l'État luxembourgeois détient dans BGL-BNP Paribas depuis le sauvetage de la banque en 2008.

En tant que **représentants du personnel**, nous nous permettons de vous soumettre quelques observations.

A nos yeux, l'État luxembourgeois a bénéficié d'un **rendement annuel sur investissement de l'ordre de 5 à 7%** en tenant compte des dividendes et intérêts versés par la banque jusqu'à présent. Ces mêmes dividendes ont été utilisés pour le financement du Luxembourg Future Fund, fonds d'investissement en vue de diversifier l'économie luxembourgeoise. De plus, lors du sauvetage, la banque a dû **céder à titre gratuit des participations très rentables** des sociétés Paul Wurth et Bourse de Luxembourg (valorisation des participations = 18 millions d'euros!).

En parallèle, la **minorité de blocage**, dont dispose actuellement le gouvernement, lui permet d'influencer la stratégie future du 2^{ème} employeur privé du pays, et de ce fait son développement et la sauvegarde des intérêts sociaux au niveau d'un des acteurs clé du secteur financier luxembourgeois.

Rappelons que par le passé l'État luxembourgeois a fait des choix au niveau de ses participations qui lui ont fait **perdre de l'influence** au niveau de notre économie, avec les effets néfastes que nous connaissons. (cf. dossier Arcelor-Mittal).

Nous sommes d'avis que la vente de la participation dans BGL-BNP Paribas équivaldrait à faire primer les intérêts d'un grand groupe international, c'est-à-dire la maximisation des profits à court terme, sur les intérêts particuliers de la place financière luxembourgeoise et les intérêts du Grand-Duché et de la Grande Région en général notamment en matière de **sauvegarde de l'emploi !**

La participation étatique a d'ailleurs permis cette même sauvegarde de l'emploi et a évité un **plan social lourd de conséquences pour le Grand-Duché et la Grande Région.**

Nous pensons qu'une sortie du capital de la banque est prématurée au vu des développements ci-avant. Nous sommes conscients des contraintes budgétaires auxquelles fait face le Grand-Duché, mais estimons toutefois que la vente de la participation revêt un **caractère court-termiste** sans tenir compte des **intérêts à moyen/long terme.**

Notons d'ailleurs qu'une vente de cette participation aurait un effet négatif sur le déficit budgétaire, puisqu'elle rapporte plus en termes de dividendes à l'État qu'elle ne coûte au

Syndicat Banques et Assurances

niveau des intérêts de dette contractée en vue de son financement – sans compter les **effets positifs pour les finances publiques** résultant du maintien des emplois en danger.

Les **dividendes passés et futurs** ainsi que la sauvegarde de l'emploi ont donc une influence positive sur l'économie luxembourgeoise ainsi que sur les finances publiques à moyen/long terme. Le fait que l'État est présent au capital de la banque est un **gage de confiance et de stabilité** pour les clients de notre établissement en particulier et pour la place financière en général surtout en cette période de forte instabilité sur les marchés.

En outre la **section OGBL – BGL BNP Paribas** revendique qu'une dimension sociale soit intégrée dans les discussions avec les interlocuteurs de la direction du groupe en vue de la **préservation de l'emploi**.

Nous espérons que votre longue expérience politico-économique permettra d'éviter la vente des participations étatiques dans BGL-BNP Paribas afin de continuer la « **success story** » de cette entreprise pour l'économie luxembourgeoise.

Veuillez croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de notre parfaite considération.

Communiqué par le Syndicat Banques et Assurances de l'OGBL

Section BGL-BNP Paribas

50, avenue J.F Kennedy

L-2951 Luxembourg

le 29 avril 2013